

Document établi en application des dispositions réglementaires éditées par :

- **Décret n° 82-453** du 28 mai 1982 (modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatifs à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention médicale dans la fonction publique, notamment les articles 3-2 et 47.

et

- **Circulaire FP4 n° 1871 et 2B n° 95-1353** du 24 janvier 1996 (application du décret n°82-453)

- **Circulaire 93-306** du 26 octobre 1993 (relative à la création d'une Commission Hygiène et Sécurité dans les établissements d'enseignement), Annexe II, §B, alinéa G.

- **Circulaire** du 08/08/2011 portant application du décret n°2011-774 du 28 juin 2011.

Etablissement : Lycée Rosa Luxemburg

Code RNE : 0660856X

Adresse : 2 avenue Jean Moulin 66140 CANET-EN-ROUSSILLON

N° de téléphone : 0468737201

N° de Fax : 0468801700

Adresse e mail : ce.0660856x@ac-montpellier.fr

Nom de l'assistant de prévention chargé de la tenue du registre :

M. Joseph FABREGAT

Le présent registre de santé et de sécurité est à la disposition de l'ensemble des personnels et des usagers de l'établissement.

Vous pourrez y consigner toutes vos remarques, observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Ces observations seront examinées par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Date : Heure :

Poste de travail concerné :

Nom et prénom des agents exposés au danger ou de l'utilisateur :

.....
.....

Signature :

Localisation du dysfonctionnement :

Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail¹:

.....
.....
.....
.....

Nom et signature du Chef
d'établissement

Date et heure de
l'enregistrement

Observations (éventuelles) par le chef d'établissement :

.....
.....
.....

Examens de la commission hygiène et sécurité ou du Conseil d'administration

Date :

Observations éventuelles par la CHS ou le CA :

.....
.....
.....

Décisions :

.....
.....

Signature :

¹ Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- Un risque éventuel observé ou encouru,
- Un accident ou un incident vu ou vécu,
- Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
- Toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général).